



FRANCE

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

ème

de la Commission de la condition de la femme

Intervention de la Délégation française,

New York, le 3 mars 2008

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection à la tête de la Commission de la condition de la femme. Permettez-moi également de saluer les autres membres du bureau.

Je tiens aussi à remercier Madame Rachel MAYANJA, ainsi que la *division de la promotion de la femme*. pour les efforts accomplis en vue de promouvoir au sein des Nations

- L'approche spécifique, car les inégalités de fait qui persistent justifient encore des mesures spécialement ciblées en direction des femmes ;

- L'approche intégrée, car il est nécessaire de prendre en compte l'exigence d'égalité entre les

femmes et les hommes dans la conception et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques

avec l'Unicef, pour renforcer la protection des enfants dans les conflits armés et faire reculer
l'exploitation sexuelle et les mutilations génitales féminines. En partenariat avec la Fondation

mobilisation politique, et une réponse coordonnée, systématique, multisectorielle, et
régionale, avec les États membres du système des Nations Unies

C'est pourquoi nous nous réjouissons du lancement, par le Secrétaire général en personne, et
devant cette Commission, il y a quelques jours, de la campagne régionale à l'échelle de